

*Les filles, osons  
parler argent !*

Tout le catalogue sur  
[www.dunod.com](http://www.dunod.com)



ÉDITEUR DE SAVOIRS

# *Les filles, osons parler argent !*

Catherine **Lott-Vernet** Thierry **Ohayon**

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements

d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du

Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).



© Dunod, 2014

5 rue Laromiguière, 75005 Paris

[www.dunod.com](http://www.dunod.com)

ISBN 978-2-10-071623- 4

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

## **Que pensez-vous des affirmations suivantes ?**

Le patrimoine est une affaire d'hommes

**Je ne vois pas pourquoi !**

Je n'y comprends rien

**En le prenant autrement peut-être.**

Si je cherche à comprendre, c'est pour avancer

**Oui, oui !!**

Je me méfie des pros de l'argent

**Pas faux !**

D'ailleurs les banquiers jargonent

**Et c'est à qui de s'adapter ?**

Je ne parle jamais d'argent

**Et pourtant j'y pense !**

J'ai bien le temps de m'y mettre

**Quoique...**

Je vais devenir la reine du tableur Excel

**Pas question !**

Je n'ai pas le temps pour les sujets d'argent

**C'est sûr.**

Le patrimoine de ma famille, c'est moi

**Je ne peux pas être là tout le temps...**

Plus j'y pense et plus je stresse

**Je ne vais pas arrêter de penser, alors...**

Je vais faire des arbitrages en bourse

**En rêve !**

**On est bien d'accord !**



# Remerciements

Mes parents nous ont élevés dans une grande transparence sur l'argent et les gains de la famille, ce qui nous a responsabilisés et permis d'être vite initiés sur la bonne gestion de l'épargne. Ma maman m'a convaincu très fort, comme sait le faire une maman qui a du tempérament, pour faire mon premier investissement locatif et je l'en remercie ici particulièrement.

**Thierry Ohayon**

Je remercie mon grand-père, qui m'a initiée à l'épargne en m'ouvrant un livret A, puis en abondant le PEL qui m'a aidée à acheter mon premier appartement. Il a salué mes premiers pas dans le monde de l'argent en me donnant procuration sur ses comptes, comme témoignage de la confiance qu'il m'accordait. Cette responsabilité m'a incitée à ne jamais négliger la gestion de l'argent, même avec un démarrage en réalité très modeste.

**Catherine Lott-Vernet**





# Sommaire

Remerciements.....	VII
<b>1 Portraits de femmes.....</b>	<b>1</b>
La libérée oubliée.....	1
La confiante désintéressée.....	3
La connectée jouisseuse.....	5
La méfiante paralysée.....	7
La surmenée passive.....	9
Conclusion.....	10
<b>2 Prise de conscience.....</b>	<b>15</b>
Les femmes, l'argent et le patrimoine : il suffit d'y croire.....	16
Travail, argent, sécurité.....	16
Les femmes au travail : plus diplômées, moins égales.....	17
Pour elle les trucs récurrents, pour lui les trucs plus marrants.....	18
En quête perpétuelle de sécurité, elles n'aiment pas le risque.....	19
L'entraide au féminin.....	21
Oubliées par les professionnels.....	22
<b>Testez votre profil patrimonial.....</b>	<b>24</b>
Conclusion.....	32

<b>3 Les essentiels .....</b>	<b>35</b>
<b>Les fondamentaux .....</b>	<b>37</b>
L'épargne .....	39
La capacité d'emprunt ou le taux d'endettement .....	40
L'assurance vie ou la tirelire rémunérée .....	44
L'immobilier.....	46
La retraite.....	50
La succession.....	51
L'impôt sur la fortune (ISF) .....	54
<i>Y a-t-il des effets de mode dans les placements ?..</i>	<i>57</i>
<b>Les régimes matrimoniaux .....</b>	<b>61</b>
Concubinage.....	62
PACS .....	64
Communauté réduite aux acquêts .....	66
Communauté universelle.....	68
Séparation de biens.....	70
Participation aux acquêts .....	72
<b>4 Comment passer à l'acte ? .....</b>	<b>75</b>
<b>Les grands rendez-vous patrimoniaux en 20 cas.....</b>	<b>77</b>
1. S'installer en colocation .....	79
2. Devenir indépendante.....	82
3. Préparer l'achat de la résidence principale .....	84
4. Voir l'avenir autrement avec l'arrivée du premier enfant .....	87
5. Arrêter de travailler pour élever les enfants .....	90
6. Gérer sous le régime de la communauté.....	92
7. Prendre le temps de s'en occuper (même pour une <i>executive woman</i> ).....	95
8. Vivre l'union libre après un divorce .....	98
9. Divorcer et assumer la pension alimentaire .....	101
10. Protéger tout le monde dans la famille recomposée .....	104
11. Prévoir dans la famille monoparentale.....	107

12. Hériter et équilibrer les contributions dans le couple.....	109
13. Vendre son entreprise.....	112
14. Consolider une vie agréable avec un homme riche et plus âgé.....	115
15. Préparer la succession, en protégeant un enfant plus fragile	118
16. Se prémunir contre des lendemains plus difficiles, quand la santé lance des alertes.....	121
17. Anticiper la perte de son job.....	124
18. Bien gérer son nouveau package de rémunération, avec participation au capital.....	127
19. S'adapter après le départ des enfants du foyer.....	129
20. Aborder la retraite sans retraite .....	132
Objectifs par tranche d'âge.....	135
<b>Quoi faire quand ?</b> .....	<b>135</b>
<b>À qui s'adresser ?</b> .....	<b>139</b>
Le notaire .....	140
L'avocat.....	143
Le courtier en assurance.....	145
Le courtier en crédit immobilier.....	148
L'agent d'assurance .....	150
L'agent immobilier.....	152
Le promoteur .....	156
Le banquier.....	160
Le gestionnaire de patrimoine.....	163
Conclusion.....	165
<b>Les rendez-vous annuels</b> .....	<b>168</b>
<b>Les rendez-vous familiaux et entre amis</b> .....	<b>170</b>
<b>Jamais trop petit pour démarrer</b> .....	<b>172</b>
<b>Découvrez votre profil</b> .....	<b>175</b>
<b>Les idées reçues à anéantir</b> .....	<b>183</b>
<b>Les 10 règles d'or</b> .....	<b>189</b>
<b>Conclusion</b> .....	<b>195</b>



# 1

## Portraits de femmes

### La libérée oubliée

Au cours d'un rendez-vous de présentation de mon mémoire afin d'en faire un livre, je rencontre une femme, élevée dans un environnement féministe, indépendante et très sûre d'elle. Au début de notre entretien, je dois justifier ma démarche et mon projet ainsi que toutes mes sources d'informations avant de pouvoir présenter mon travail. Je réalise rapidement que je ne suis pas du tout compris et que, de ce fait, le projet du livre à éditer est très largement compromis.

Jouant mes dernières cartes pour illustrer mon projet, j'évoque rapidement le cas des femmes modernes qui ont choisi un mode de vie différent du monde dans lequel elles ont grandi, loin du mariage et des engagements matérialisés par un contrat.

## *Les filles, osons parler argent !*

Maladroitement, je m'enfonce et développe l'exemple de ces femmes libres et indépendantes, intelligentes mais qui n'ont pas encore pris la mesure de la fragilité dans laquelle elles s'installent sans le savoir, et leurs enfants avec elles.

Mon interlocutrice change de couleur et commence alors à m'écouter plus attentivement pour finir par me faire une confidence :

« Ma prise de conscience a démarré après plus de 17 années de vie commune, quand mon concubin a reçu un héritage et que je l'ai accompagné avec sa famille chez le notaire. La notaire commence alors à demander le nom de chacun des présents et la relation parentale des membres de l'assistance. Quand mon tour est arrivé, comme nous n'étions ni mariés, ni pacsés, la notaire m'a tout simplement demandé de prendre la porte. Ce jour-là, j'ai été humiliée pour la première fois de ma vie en tant que femme concubine, sans statut juridique.

Cette humiliation ne se raconte pas.

Puis, quelques mois plus tard, dans le cadre du sujet du partage des charges communes, mon concubin me propose de partager un ISF. Cette fois-ci, c'est ma colère qui a pris le dessus. Et pour la première fois, depuis toutes ces années de communauté pendant lesquelles je ne faisais pas vraiment de comptes, j'ai refusé de prendre en charge les conséquences fiscales d'une richesse qui ne m'appartenait pas du tout et dont je n'avais aucune jouissance au quotidien.

Mais je ne suis pas la seule ; dans mon entreprise, nous sommes toutes en couple, non mariées, toutes un peu prises au piège d'un mode de vie que nous avons choisi. C'est trop tard pour nous ; pour nos filles, nous reviendrons peut-être aux schémas plus traditionnels qu'ont tenté de nous transmettre nos parents.

Nous prenons juste conscience de cet état de fait. Mais que faire puisque nous avons accepté cette situation et que nous ne pouvons plus la changer ou la modifier ? Nous commençons à voir des femmes de notre âge célébrer un passage à l'acte soit en se mariant soit en se pacsant.

Nous devrions nous inciter à formaliser nos vies de couples, mais ces hommes jamais mariés sont devenus trop indépendants pour accepter de se marier sur le tard, même pour protéger la mère de leurs enfants.

Ce mode de vie nous a laissés penser que nous avions des vies de couples identiques aux couples mariés. »

Effectivement, lui dis-je, mais d'un point de vue patrimonial, ce n'est pas comparable car vous n'avez aucun droit sur le patrimoine de votre partenaire.

Donc, en cas de séparation, de décès, vous vous trouverez brutalement démunie. Si le rejet de certains symboles d'union est le plus fort, il faut mettre en place, par d'autres contrats ou supports, les sécurités patrimoniales et de transmission qu'ils autorisent.

## **La confiante désintéressée**

Elle se consacre avec passion à sa carrière dans les ressources humaines, son entreprise et tous les à-côtés qui contribuent à développer sa notoriété et renforcer ses hautes responsabilités : les cours et les conférences, les publications régulières... Elle a oublié de penser à elle par désintérêt des comptes de la maison tout d'abord, et de l'argent de manière générale ensuite.

## *Les filles, osons parler argent !*

Il s'agit d'une femme diplômée et cultivée, avec mari et enfants, qui a grandi dans une famille de province et s'est efforcée de reproduire ce modèle de stabilité et de conservatisme.

Son conjoint a très vite compensé ce désintérêt. Pour l'épargner et aussi par simplification, il gère et signe tous les actes, avec son soutien à elle pour toutes les initiatives bienveillantes prises pour la gestion patrimoniale et familiale. Il en parle d'ailleurs volontiers et régulièrement, exposant ses visions de l'épargne et ses prévisions pour assurer à tous un futur agréable.

Il est vrai que dans sa famille à elle, les sujets du patrimoine familial, de la préservation et de la répartition des richesses de la famille n'ont jamais été abordés. Issue d'un milieu assez modeste, la question ne s'est en réalité jamais réellement posée.

De son côté à lui, le notaire de famille était régulièrement sollicité pour la gestion patrimoniale. Au début de leur union, comme il souhaitait créer son entreprise, un contrat de mariage a été établi devant notaire, pour mettre en place la séparation de biens. Mais dans les faits, cette séparation n'a pas vraiment été respectée.

C'est ainsi que durant toute la vie du couple, les revenus ont été associés : pour acheter la maison familiale, puis investir dans des studios destinés aux enfants plus tard.

Son parcours professionnel, la notoriété qu'elle a su développer lui permettent de pouvoir diversifier ses sources de revenus et de rebondir malgré les circonstances économiques aujourd'hui plus tendues.



Lui souffre de la crise dans son secteur ; son entreprise a contracté des dettes pour se développer. Malheureusement, le développement espéré n'est pas au rendez-vous. Son entreprise ne fait plus face aux échéances. Il est gérant et solidaire des dettes. Leur patrimoine doit être vendu.

Car, comme il n'a pas distingué, malgré le contrat de mariage avec séparation de biens, son patrimoine propre (son entreprise) de celui de sa famille et de son épouse, le patrimoine familial est anéanti.

Elle ne pourra pas préserver sa contribution à la richesse de la famille. Elle n'était désignée propriétaire d'aucun bien. C'est d'autant plus regrettable que leur contrat de mariage permettait la protection de la richesse accumulée par elle, à condition que le patrimoine acquis soit soigneusement réparti.

## **La connectée joueuse**

C'est elle qui gère avec aisance le budget de la maison : elle cumule les fonctions de directeur financier et directeur des achats en jonglant entre son tableur, les comparateurs, les soldes mobiles, aidée par son sens inné pour repérer les bons plans et son goût pour la négociation.

Lui organise les vacances, s'assure de faire vivre à chaque membre de la famille des expériences sportives et ludiques inattendues. Les vacances mémorables et réussies, c'est sa marque de fabrique. Mais rien d'autre à la maison.

## *Les filles, osons parler argent !*

Le temps est passé vite, les enfants ont grandi. Ils sont toujours locataires ; ils sont souvent absents pendant les vacances et quasi tous les week-ends chez les parents ou les copains, alors à quoi bon investir dans un logement dont on ne profite finalement pas. Et puis en semaine, ils sont trop accaparés avec leurs jobs si prenants.

Ils ont tous les deux plus de 45 ans. Leur vie est rythmée de projets agréables, mais finalement ils n'ont jamais pris le temps de construire une stratégie long terme pour le futur de la famille, jamais utilisé le crédit, jamais envisagé de placer pour de l'épargne durable et encore moins pensé à l'immobilier. Clients d'une banque en ligne, ils n'ont pas l'occasion d'échanger sur les options long terme. Ils reçoivent bien des publicités vantant les mérites des produits bancaires, mais les mettent de côté sans vraiment les lire.

Dans son job, elle a attendu les propositions de changement pour sa rémunération, pour ses promotions et pour ses primes. Comme de nombreuses femmes à responsabilité, elle n'aime pas demander pour elle-même, ou créer des situations de négociation sur ses performances. La reconnaissance doit venir spontanément, son travail témoigne de son énergie et son implication.

Au sein de sa famille, elle attendait de son mari une vision long terme, une occasion de mettre en route un grand projet comme chez les autres couples amis. Elle pense qu'ils auraient pu mieux employer leurs revenus optimisés, grâce à sa gestion éclairée du quotidien, mais finalement consacrés à des voyages coûteux et à payer des impôts toujours plus élevés.

Elle commence à prendre conscience de la situation, au fil des questions récurrentes et des sujets de plus en plus centrés sur la